

## AVANT-PROPOS

---

**D**ans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de Rio et de l'Agenda 21 (1992), le Maroc a adopté en 1995, une Stratégie Nationale pour la Protection de l'Environnement et le développement Durable qui évalue l'état de l'environnement et du développement et fixe les objectifs à court, moyen et long termes.

Pour concrétiser cette stratégie, un Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE) a été élaboré par un processus qui a impliqué les acteurs nationaux concernés, en tant qu'Agenda 21 national avec le concours du PNUD.

D'autres plans et stratégies ont été élaborés dans une vision de développement durable, dans plusieurs domaines : gestion durable de l'eau (Plan National de l'Eau), biodiversité (Stratégie et Plan d'action), forêts (Programme Forestier National), désertification (Plan d'Action), amélioration des conditions sociales et développement rural (BAJI, PAGER, PNER,...), éducation nationale (Charte Nationale), aménagement du territoire (SNAT), etc.

Sur le plan institutionnel, un Observatoire National de l'Environnement du Maroc (ONEM) a été créé en 1994, ainsi que des structures spécialisées dans les Conventions de Rio sur les changements climatiques, diversité biologique et désertification.

Le premier Rapport sur l'Etat de l'Environnement a été élaboré en 2001, évaluant la situation de l'environnement et du développement dans le pays. Ce rapport a utilisé les indicateurs selon l'approche Etat-Pression-Réponse.

Dans ce contexte, et conformément à l'Article 40 de l'Agenda 21 des Nations Unies, le projet de Test Marocain des Indicateurs de Développement Durable a été lancé par le Secrétariat d'Etat chargé de l'Environnement (SEE), avec l'appui de l'IFEN et du Plan Bleu. Coordonné par l'ONEM, ce projet est réalisé dans le cadre d'une large concertation avec les Départements et organismes nationaux publics et privés, ainsi que la société civile (ONG).

Les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce rapport, sont remerciées et plus particulièrement ceux et celles appartenant au Comité National des Indicateurs de Développement Durable et les cadres et responsables des services techniques du SEE.